

PROCÈS VERBAL DE l'Assemblée Générale 2015

Clubs du CD 17 absents(A) ou excusés(E) :

Absents : La Rochelle - Pons - St Sauvant

Excusés : Aulnay – La Tremblade - Déborah Grip (E)

Invités :

Présents : DDCS M. Hervé Guineaud – FFMJSEA M. Lemerrier représenté par Régine Tantin-Brotreau – Michel Coussot, Responsable des labels Ligue Poitou-Charentes - M. Thierry Belhadj, Maire de Marans – M. F. Bontemps, Adjoint au Maire de Marans délégué aux sports

Excusés : M. Philippe Bouclet, Président FFTA - Nadine Séchet, Présidente Ligue Poitou-Charentes – Philippe Ortuno, Cadre Technique Régional Ligue Poitou-Charentes

Absents : M. le Président CDOS (A) – Conseil Général, Culture, Sport et Archéologie

Invités « podium » : **présents :** Maxime Guérin – Sonia Romanteau – Killian et Aurélie Riou (Rochefort) – Romain Jacoby (La Rochelle) – David Gagnepain (Surgères) - Jérôme Pitor (Périgny)

Ordre du jour

Selon convocation reçue.

La Présidente remercie les Présidents de Club pour leur présence, les invités et plus spécialement le Maire de Marans M. Thierry Belhad. Geneviève Freund présente le déroulement de la matinée et donne la parole à Hervé Guineaud, DDCS concernant l'Etat et les collectivités territoriales dans la nouvelle région.

CNDS

5 objectifs pour simplifier les démarches : Chef lieu de région Bordeaux - Mise en œuvre dans 3 ans, fin 2018 - Antennes à Limoges et Poitiers.

1. Logique de simplification dans le quotidien. Les associations sportives peuvent percevoir des subventions de l'Etat si elles sont affiliées à une fédération mais plus de déclaration à mettre en œuvre.

2. Vision globale de l'aménagement du territoire
3. Rapprocher les services départementaux dans l'action de l'Etat
4. Améliorer les économies de marché, etc
5. Conforter les équipes du territoire avec des missions spécifiques. Les décisions seront prises à Bordeaux et seront diffusées.

La grande région, qui n'a pas encore de nom (Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin) est un territoire important avec 9 % de la population. Dans l'organisation il faut que la Charente-Maritime soit dans les instances pour le développement économique à la fois rurale et urbain.

A l'échelon régional le Directeur de la Jeunesse et Sport et de la Cohésion Sociale adjoint vient de la Charente-Maritime. Nous sommes dans une phase de mise en place jusqu'en 2018. L'organisation de la Charente-Maritime ne bouge pas pour l'instant. A voir l'évolution fin 2016 de l'organisation et le lien avec les nouvelles collectivités territoriales et les modifications.

Toutes ces modifications seront diffusées aux associations sportives. Cela veut dire renseignements concernant les demandes de subventions adressées à Hervé Gouineaud, DDCS sur La Rochelle, déposées par le Comité Départemental. Dans l'immédiat les Ligues existent encore par contre elles devront fusionner obligatoirement en 2017.

Geneviève précise que les 3 Ligues ont décidé de déposer un dossier unique à la DRJSCS en mars. Hervé Gouineaud précise qu'en 2016 encore, ce sont les "anciennes" ligues qui devront déposer chacune un dossier séparément

La Présidente, concernant la grande Ligue, indique qu'une réunion a eu lieu à la fin 2015 à Bordeaux avec des représentants de chaque région pour faire un état des lieux et faire avancer les commissions arbitrage, formation et statuts. Geneviève est chargée de réfléchir sur ces nouveaux statuts mais il faut attendre les directives fédérales. Au niveau du fonctionnement cela ne changera pas grand chose.

Au total le nombre de clubs est de 131 avec 3 200 licenciés : voir document sur le site de la ligue Poitou-charentes de tir à l'arc

| | | |
|---------------------------|--------------------|-----------|
| Comparaison des budgets : | Poitou-Charentes : | 92 000 € |
| | Limoges : | 13 000 € |
| | Aquitaine : | 149 000 € |

Geneviève indique qu'il y a une différence sur les salariés concernant l'Aquitaine qui a un temps partiel et Patrick Lebeau payé par l'Etat.

Au niveau des cotisations des licences, la Ligue Poitou-Charentes est la plus chère. Les présidents de club vont voter les cotisations lors de la prochaine AG de Ligue. Les Ligues doivent harmoniser notamment les cotisations, l'indemnisation des arbitres, etc . Questionnement pour Philippe Ortuno, mais la future Ligue garderait tous les contrats. Une réunion est prévue le 2 mars pour la partie "gestion sportive" entre Philippe Ortuno et Patrick Lebeau

Lors de l'AG de Ligue, les Présidents de club devront voter :

- soit pour la création d'une nouvelle Ligue : tout à recréer
- soit pour la fusion - absorption

La Présidente précise que les Présidents de Club devraient recevoir un guide avec tous les éléments afin de faire leur choix. Il sera nécessaire de faire une assemblée générale pour la suppression des ligues en fin

2016 et une assemblée générale extraordinaire pour la création début 2017.

Commission sportive. De nombreuses questions se posent quant à l'organisation des championnats de Ligue, des départements, de la division régionale : que veut la Fédération ?

1 ou 3 compétitions, 1 par secteur : garder le même système actuel ?

ou 2 ou 3 et arriver à une seule équipe DR

La finale DR serait couplée avec le championnat FITA toujours autour de Bordeaux. S'agissant du championnat ligue salle, la difficulté est de trouver un club qui peut recevoir un nombre très importants d'archers. Il est évoqué que ce championnat pourrait se faire sur 2 week-end.

Les frais de déplacements vont être augmentés d'où la nécessité de trouver des partenaires. Les Ligues et les CD pourraient aider.

Arbitrage : la Charente-Maritime ne rémunère pas les arbitres.

Discipline parcours : 3 propositions : Championnat de Ligue zone centrale

Pas de championnat par secteur

Sur zone centrale faire sur un week end

Site Internet : le site d'Aquitaine a déjà commencé à intégrer des données de PC et du Limousin

Formations : entraîneur 1 sur le département – entraîneur 2 et CQP : lieu unique

Equipes jeunes : pas encore à l'étude. Il est suggéré de supprimer la compétition « jeunes » mais de mélanger les cadets et les juniors. Patrick Lebeau propose de faire une compétition par catégorie.

La Présidente indique que la nouvelle organisation va avoir une influence sur notre vie d'archer et sur les clubs. De nombreuses questions se posent : comment aider les clubs ? Le CNDS ne financent pas les déplacements.

Ludovic Reynaert observe que la fusion coûtera cher ainsi que la création de la nouvelle Ligue.

Hervé Guineaud, observe que pour les modalités du regroupement l'enjeu est la création des statuts. Comment les entités départementales vont se représenter car l'échelon départemental existe ainsi que les personnes qui vont siéger dans ces instances ? 1 représentant par département ?

Hervé Guineaud évoque l'organisation prise par les autres disciplines sportives et notamment les clubs de natation qui ont opté pour les 3 présidents de Ligue et 1 représentant par un nombre de licenciés déterminé. La représentativité par département est importante.

Indiana Trophée

Geneviève Freund indique que les concours jeunes vont disparaître. En Aquitaine et Limousin, pas de concours jeunes.

Concernant l'Indiana, peu de jeunes s'inscrivent à cette compétition. Cependant cela permettait aux clubs qui n'ont pas d'arbitre d'organiser un concours. Aulnay maintient un 1^{er} concours. Pour d'autres clubs c'est un doublon avec les concours jeunes.

Christophe Kraszewski, Président du club de Saintes, observe que les jeunes se retrouvent mais qu'il y a moins de monde en compétition. Christophe demande que si Indiana est maintenu il faudra modifier le règlement et supprimer les finales.

Michel Cuvelier, Président de La Jarrie est pour arrêter.

Cynthia Albert, Présidente d'Aigrefeuille, souhaite maintenir Indiana.

Michel Grosjean, Président d'Aytré, indique que c'est une initiation. On va envoyer un jeune sur les

compétitions collectives directement.

Régine Tantin-Brotreau, Présidente de St Sulpice de Royan, et représentante du CDMJSEA 17, observe que c'est la 1^{ère} compétition des jeunes, cela les amène à rencontrer d'autres jeunes. Indiana servait à les motiver. Il faut maintenir Indiana avec un autre règlement. Le CD des Médaillés de la Jeunesse et des Sports offre les coupes et demande qu'Indiana soit maintenue mais supprimer les finales comme cela les jeunes resteraient jusqu'au bout du concours. Le CDMJSEA suggère un « Challenge des Médaillés » au moins que les jeunes est une compétition qui leur soit réservée. 1^{er} classement en salle et les meilleurs iraient au concours.

Ludovic Reynaert suggère de modifier la date en raison de la démotivation des jeunes à partir du mois d'avril.

Max Guérin propose le système des finales en poules.

Yannick Tirateau : revoir Indiana à 2 niveaux ?

Michel Grosjean : participation des poussins ?

Geneviève Freund : mettre en place des compétitions pour les poussins comme cela est préconisé par la FFTA

Jean-Louis Ruault : souhaite, si suppression des concours jeunes, maintenir Indiana et faire sortir les jeunes dans des conditions réelles de compétition.

Gérard Hercheux : on peut faire un concours inter-club ludique (3D, etc) pour montrer le tir à l'arc et les différentes disciplines. Indiana permet la rencontre avec d'autres clubs.

Michel Grosjean : Indiana est une volonté de montrer le tir aux jeunes

Geneviève rappelle que Patrick Lebeau n'est pas pour les concours jeunes. Il met en place des rencontres qui remplaceront les concours jeunes avec une vision ludique et compétitive.

La Présidente met au vote le maintien du concept Indiana Trophée mais sous une autre forme à réfléchir (challenge jeunes).

Vote : Contre 3 – Abstention 0 – Pour 55 voix : adopté à l'unanimité

Une réunion des Présidents de club sera mise en place pour définir cette nouvelle formule pour les jeunes.

Autres challenges : La Présidente soulève le problème du « Challenge par équipe » et demande si les clubs souhaitent continuer ou non ? La réponse est ...non a priori. Cela sera également tranché lors de la réunion des Présidents de club.

Remise des labels

Remise des labels par Michel Coussot : Bronze : Surgères et Royan, Argent : Rochefort

Remise des récompenses « podium »

La Présidente félicite les archers ayant fait un podium aux championnats de France au titre de 2015 :

Podiums aux championnats de France :

Chpt de France salle à Vittel (Vosges) : 3^{ème} Sonia ROMANTEAU (Rochefort)

Chpt de France Parcours Nature à Ollières (Var) : 3^{ème} Romain JACOBY (La Rochelle)

Chpt de France Handisport Salle à Daumeray (Maine et Loire) et FITA à Bondoufle (Essonne) : 3^{ème} aux deux championnats Maxime GUERIN,

Participation aux championnats internationaux :

Déborah GRIP (Surgères) : 9^{ème} au chpt du monde de tir 3D en individuel à Terni (Italie)

Maxime GUERIN (Rochefort) 3^{ème} en équipe et 7^{ème} en individuel au chpt Handisport à Almère (Pays-Bas)

Maintien en équipe D2 : Rochefort pour les Femmes - Périgny pour les Hommes

Liste Archers de Haut niveau catégorie Espoir : David Gagnepain, Maxime Trévin, Killian Riou

Compléments d'informations dans le rapport d'activité ci-dessous.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Accueil

| | |
|------------------------------------|---|
| 17 clubs présents ou représentés : | 58 voix |
| 3 clubs absents : | 11 voix (La Rochelle, Pons, St Sauvant) |
| 1 club excusé : | 2 voix (Aulnay) |

Le quota étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 14 h 30. Elle accueille les personnes absentes ce matin et excuses celles ne pouvant être présentes (FFTA, ...) et informe que les assemblées générales du CD se feront entre le 15 et le 31 janvier.

La Présidente fait un petit résumé de ce qui a été dit le matin concernant la fusion des Ligues. Celle-ci se fera lors des Assemblées Générales des Ligues.

Informe de la nouvelle Présidence au club de La Rochelle :Mélania Méléardais

La Présidente soumet à l'approbation des présents le procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015.

Vote : Contre 0 – Abstention 0 – Pour 58 voix. Procès-verbal adopté à l'unanimité

Lecture des différents rapports (joints dans le dossier AG)

Rapport moral de la Présidente :

Une année et demie s'est écoulée depuis la dernière AG. Cette période a été propice au développement du tir à l'arc dans notre département tant au niveau quantité que qualité. 2 clubs ont été créés :

1. Marans au nord qui comptait, en fin de saison 2015, 47 licenciés.
2. Jonzac au Sud.

et il faut aussi rappeler la "renaissance" du club de St Sulpice de Royan.

Le groupe départemental était majoritaire dans le groupe ligue lors du championnat de France par équipe de Ligue, et de nombreux jeunes ont été présents lors des 3 TNJ. Aide du CD pour leurs déplacements à hauteur de 500€ par archer grâce au dossier "action concertée" accepté par le CNDS. Le CD renouvellera cette opération au titre de 2016.

Le CD peut être satisfait car un jeune du département est en Pôle espoir à Nantes. 3 jeunes sont sur la liste Espoir des sportifs de haut niveau. Ces résultats sont dus aux déplacements sur les tournois nationaux, le résultat du travail des jeunes et des actions de Déborah GRIP, ADS.

La Présidente en son nom et celui du comité directeur remercie Déborah pour le travail accompli depuis la rentrée sportive 2008. Son contrat s'est terminé en décembre. Concernant le groupe départemental, pour la saison 2016, c'est Jérôme Pitor qui va le prendre en charge. Pour la poursuite des actions de Déborah une piste pour le recrutement d'un ADS pourrait s'avérer intéressante mais seulement pour la saison 2017.

Le CD souhaite continuer le développement :

- en travaillant pour les TAP et les PEL,
- en continuant le travail pour les clubs ne disposant pas de BE ayant principalement des jeunes,
- la formation continue des entraîneurs par le passage d'un BE lors des entraînements dans son club,
- en mettant en place des idées nouvelles comme lancer un groupe départemental jeunes poulies, et un travail avec les poussins.

Geneviève Freund indique que tout cela doit aussi s'intégrer dans la politique de la "nouvelle ligue". 2017 verra la "fusion" des actions des ligues. Cela aura forcément un impact sur les activités du CD. 2016 sera donc pour une année de transition entre le manque d'ADS et la nouvelle organisation en cours de définition.

La Présidente rappelle que l'année prochaine sera une année électorale. L'équipe sera à renouveler et le CD aura besoin de bénévoles pour continuer le travail et proposer de nouvelles évolutions. Geneviève demande aux Présidents de Club d'ores et déjà de faire passer le message dans les clubs.

Vote : Contre 0 - Abstention 0 - Pour 58 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

Rapports d'activité :

Le Comité départemental a réuni les Présidents de Club en janvier. A l'ordre du jour le CNDS.

Le Bureau s'est réuni 3 fois pendant la saison sportive 2015. La Secrétaire rappelle que les procès-verbaux des réunions et les comptes rendus des Assemblées Générales peuvent être consultés sur le site du CD par tous les archers.

Concernant les adhésions, pour la saison 2015, le CD enregistre 844 licenciés dont 231 femmes et 613 hommes.

- ✓ 330 jeunes archers qui représentent 39 % des licenciés.
- ✓ et 514 archers adultes

Petit rappel, en 2014, il y avait 835 licenciés donc, une petite progression de 9 archers au titre de l'année 2015.

Déborah Grip, a mis fin à son contrat qui est, comme l'a rappelé la Présidente, très positif dans sa mission d'accompagnement des «jeunes» de l'équipe départementale et du développement du tir à l'arc dans le domaine périscolaire. Elle a également aidé à la création du club de Jonzac.

Pour information des nouveaux clubs, des plaquettes d'information sur la pratique du tir à l'arc sont actualisées et sont disponibles sur le site du CD17. Elles peuvent servir de support publicitaire pour tous les clubs notamment lors des journées découvertes.

- Tir à l'arc Junior : plaquette destinée plus précisément aux écoles et aux jeunes enfants
- Et si vous faisiez du Tir à l'arc
- Sentez-vous bien – Sentez-vous Tir à l'Arc qui indique les bienfaits du tir à l'arc.

Performances = Récompenses :

Chpt de France Salle à Vittel (Vosges) : Sonia ROMANTEAU, VD poulies, du club de Rochefort s'est classée 3^{ème}.

Chpt de France Parcours Nature à Ollières (Var) : Romain JACOBY, JH, arc à poulies nu, du club de La Rochelle s'est classé 3^{ème}

Chpt de France Handisport :

salle à Daumeray (Maine et Loire) et FITA à Bondoufle (Essonne) :

Maxime GUERIN, SH, arc classique, du club de Rochefort : 3^{ème} au 2 championnats

Participation aux championnats internationaux :

- Déborah GRIP du club de Surgères : chpt du monde de Tir 3D en individuel à Terni en Italie s'est classée 9^{ème}
- Maxime GUERIN, chpt Handisport : à Almère (Pays-Bas) en équipe de France s'est classé 3^{ème} et en individuel 7^{ème}
Sélection au championnat du Monde : 2^{ème}
Etape de coupe du Monde à NoveMesto (République Tchèque) en individuel 35^{ème}
Donaueschingen (Allemagne) 56^{ème} en individuel.

Maintien en équipe D2 : Rochefort pour les Femmes - Périgny pour les Hommes

Décorations « Jeunesse et Sports » :

Jean Begué : médaille d'argent

Fernande Mattéra : médaille de bronze

Rapport financier :

Le bilan financier 2015 est basé sur une période de 15 mois du 01/09/2014 au 31/12/2015, soit 15 mois pour une présentation, en 2016, des comptes sur une année civile.

- ✓ Le montant des charges est de 39 593,20 €
- ✓ Le montant des recettes est de 54 739,90 €
- ✓ Résultat de l'exercice : + 15 146,70 €

Concernant les **charges**, le salaire de l'Agent de Développement est le poste le plus important 47 % des charges. Vient ensuite le poste des stages pour les jeunes soit 12 %.

Le matériel utilisé pour le développement a été renouvelé à hauteur de 4% des charges.

Le Comité Directeur a souhaité récompenser, en plus des podiums nationaux, les archers qui ont intégré des équipes de France et participé à des compétitions internationales. La dépense s'élève pour cette saison sportive à 9 %.

S'agissant des **recettes** :

- FFTA : versement des licences représente 42 % des recettes
- CNDS : 32 %
- Stages des jeunes 10 %
- Prestations de service : intervention de l'ADS : 10 %
- Subvention du Conseil Général de 2 695 €

Voir le détail des charges et des recettes dans le dossier de convocation.

Lecture du rapport des vérificateurs aux comptes.

Ces rapports ne soulevant pas de commentaires, il est procédé au vote :
Contre 0 - Abstention 0 - Pour 58 voix, Rapport adopté à l'unanimité.

Vérificateurs aux comptes au titre de 2016 : Jacquotte Grosjean et Jean-Louis Ruault et Yannick Tirateau.
Contre 0 - Abstention 0 - Pour 58 voix

Rapports de la commission sportive et des sous commissions

Jérôme Pitor, Président informe les Présidents de Club que 3 stages ont été organisés dont les stages traditionnels de Toussaint et Pâques pour les jeunes archers et un stage « perfectionnement » avec Olivier Tavernier. Les retours des archers pour ces stages sont très positifs.

Rapport de l'ADS

Déborah Grip non présente est excusée mais a fait parvenir son rapport à la Présidente.

L'équipe départementale : était composée de jeunes archers de minime à junior :

- 9 regroupements
- 2 stages
- 6 suivis en compétitions (salle et FITA)

Le groupe « adultes » n'a pas eu lieu faute de participants encore cette année.

Concernant le développement, les interventions de Déborah sur le temps périscolaires se sont effectués à Matha et Rochefort avec deux nouvelles villes Saint Germain du Seudre et Chevanceaux. Par ailleurs, le projet de création d'un club de tir à l'arc à Jonzac est en bonne voie.

Formations :

La formation continue des encadrants a été faite à Rochefort qui souhaitait que leurs entraîneurs soient jugés dans leur travail avec leurs archers.

Suite au diagnostic de la DDCS sur l'aide à apporter aux clubs péri-urbains de La Rochelle une mutualisation des cours a été proposée pour les clubs de La Jarrie, Aigrefeuille et Virson afin de les aider dans l'accompagnement et la progression de leurs archers sur les mois de mai et de juin. Seul La Jarrie n'a pas souhaité s'intégrer au projet.

Aide de Déborah au nouveau club de Jonzac mais l'affiliation et donc l'accueil des nouveaux adhérents a été plus tardif que prévu.

Développement : Déborah et le CD ont axé le travail sur les mêmes secteurs que l'année dernière sur les temps périscolaires

- Rochefort : sur toute l'année dans les écoles primaires et pendant les vacances.
- Surgères et Vandr  : mise en place des TAP
- Ecoles de Lonzac/Jarnac-Champagne mise en place d'un cycle p dagogique

Rapport de la commission site internet :

La fr quentation du site internet du CD est progression r guli re.

Donation Martineau constate que de plus en plus de consultations sont faites   partir de smartphones et de tablettes. Afin que le site soit 100 % compatibles avec ces supports, une  volution de l'interface va se faire d but 2016.

Ne pas h siter   faire parvenir   Donatien toutes les informations que vous jugerez utiles de diffuser : les infos sur vos concours officiels ou amicaux, les r sultats de vos archers sur des comp titions nationales avec les photos. webmaster@tiralarc17.fr

Toutes bonnes id es ou suggestions pour am liorer le site sera la bienvenue.

PROJETS :

La Pr sidente observe qu'il est compliqu  de se projeter dans la nouvelle Ligue et des comp tences d volues aux d partements.

- Embauche d'un Agent de D veloppement en septembre. Des contacts ont  t  pris avec Rolland RIOU qui va r fl chir aux actions et au d veloppement du tir   l'arc notamment dans le sud du d partement et les zones non couvertes.
- Groupe d partemental FITA avec des stages
- D veloppement de la discipline pour les PEL et les TAP
- Suivi des entra neurs en club sous forme de « formation continue »
- Interventions mensuelles dans les clubs ne disposant pas d'encadrement
- Mise en place d'un groupe d partemental jeunes « poulies »
- Challenge par  quipe de club mixte : salle – FITA
- Challenge « poussin »

Budget pr visionnel 2017 :

La Pr sidente indique qu'  la prochaine AG le budget sera diff rent. Le CD demandera moins de subvention au CNDS par rapport   2016.

Tarif des licences : pas d'augmentation de la cotisation du CD.

Pas de question. Il est proc d  au vote :

Contre : 0 – Abstention : 0 - Pour : 58 voix

Le budget pr visionnel est vot    l'unanimit .

Questions diverses

Il est observé que le stage fait par Olivier de Tavernier doit être onéreux néanmoins si c'est la volonté des clubs, pourquoi pas mais pour le CD perte. Il est suggéré un stage sur un week end serait peut être plus positif.

La Présidente demande aux Présidents de club de faire leurs demandes de stages ou autres suggestions. Le CD est là pour mettre en place des stages pour améliorer les compétences des archers.

Yannick Tirateau demande que les propositions de stages soient diffusées dès le mois de mai-juin ainsi que le lieu et faire un rappel en septembre. Il demande également pourquoi les jeunes vont de moins en moins sur les concours ?

Jean-Louis Ruault regrette qu'il y ait moins de concours extérieur mais plus de compétitions DR. Il signale également qu'il y a de moins en moins de club organisateur alors que le CD comporte 21 clubs.

Yannick observe que les clubs n'ont pas toujours de terrain ou de salle adapté pour recevoir un grand nombre d'archers. Par ailleurs, Geneviève Freund rappelle que le quota est de 3 concours par club et qu'il faut un arbitre dans le club, ce dont déplore Philippe Raffin.

Vient ensuite le problème de l'indemnisation des arbitres. A l'étude dans le cadre de la nouvelle Ligue pour une harmonisation.

Hervé Guineaud félicite la Présidente et les présents pour la bonne tenue de cette journée riche en débats et reste à l'écoute du CD qui a de réels soucis pour mener à bien sa mission notamment par manque d'ADS. Néanmoins, deux points positifs :

1. Dispositif du service civique qui peut aider les projets d'intérêt général
2. Le CNDS qui malgré une diminution des subventions apporte son aide et ses conseils.

Hervé Guineaud constate le manque de femmes dans le sport.

La Présidente demande un club volontaire pour organiser l'Assemblée Générale 2016 : Jonzac, Aigrefeuille ? et remercie le club de Marans pour l'accueil.

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance à 17 h 05.

La Présidente



Geneviève Freund

La Secrétaire



Fernande Mattéra

